

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un tableau
de Chéodori Rousseau, offert
en vente par M^{re} Faivre, à
Paris.

N^o 1330

1330 M^{re} Joire - tableau de Theodore Rousseau.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1330

Bruxelles, 30 juillet 1872

à M^r le Ministre de l'Intérieur

La Commission directrice
des Musées a pris
communication de la dépêche
que vous lui avez adressée
le 26 de ce mois, relative aux
Beaux-Arts, N^o, après
lui demander son avis sur
la valeur d'un tableau de
Théodore Rousseau, représen-
tant : Un intérieur de forêt.

Se référant aux considé-
rations qu'elle a exprimées
en plusieurs circonstances,
et notamment dans son
rapport du 7 août 1868, la
Commission directrice a l'honneur
de vous informer, M^r le Ministre,
qu'elle croit devoir décliner

Son intervention dans
l'achat, pour la tenue de
l'Etat, d'œuvre d'œuvre à
des artistes ^{contemporains} ~~deux~~ ~~deux~~
~~moins de dix ans.~~ Elle

Elle ne peut partager
la responsabilité des
achats que fait directement
l'Administration sans la
consulter et dont elle aurait
à répondre devant l'opinion

Elle regrette, en conséquence
publique, s'il n'était pas
possible, de ne pouvoir établir d'une manière absolue
le pouvoir sur l'offre qu'elle n'a aucune part
de vendre qui vont aux achats directs ou indirects à ces
soumis par Mr. Faivre.

J'en suis d'avis de

Le Président

[Signature]

Le Secrétaire.

[Signature]

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 26 août 1872.



N°

2

Messieurs,

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

On offre de céder au Musée
de l'Etat un tableau de M^r Ch. Rousseau
un intérieur d'été. Cette oeuvre d'art qu'on dit
être l'une des plus belles du maître
pourrait, à ce qu'on pense, servir utilement
à l'enseignement de nos paysagistes.

Avant de prendre une décision
sur cette offre, je désire avoir l'avis de
la Commission sur la valeur du tableau
dont il s'agit. Je vous prie, en conséquence
Messieurs, de bien vouloir déléguer
quelques-uns des membres de votre commission
pour l'examiner à l'hôtel du grand
miroir où il se trouve. Le propriétaire
de cette oeuvre d'art est M^r Traire,
marchand de tableaux.

Agrez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée,

Le Ministre de l'Intérieur,
Delaunay

A la Commission directrice
des musées de peinture, . P.